

Elaborons ensemble notre Agenda 21



La Ville de Chalette est en train de construire son Agenda 21, un programme d'actions de long terme pour une ville solidaire et durable, qui concerne tous les domaines de votre vie quotidienne.

Les temps forts de l'Agenda 21 à Chalette :

2014 : Diagnostic interne

La Ville a d'abord souhaité mobiliser ses agents pour mieux valoriser les pratiques durables déjà en place et développer les éco-gestes au sein des services. Ce travail s'est fait en plusieurs étapes :

1. Une sensibilisation et une formation des élus et des agents de la Ville.
2. L'identification de « Référents Agenda 21 » parmi les agents, des relais pour la diffusion des messages-clés et des bons gestes de développement durable.
3. Un Guide des éco-gestes conçu avec les référents Agenda 21.
4. Des affiches pour les bureaux et les locaux municipaux.



Qui effectue un déplacement, tient ses collègues au courant



Qui sait s'organiser, voit ses trajets diminuer !

Charte des éco-gestes réalisée par le groupe des agents référents - développement durable - participant à l'élaboration de l'Agenda 21



Qui coupe son PC et l'électricité, finit bien sa journée !



Qui s'habille malin, évite le chauffage d'appoint !

Charte des éco-gestes réalisée par le groupe des agents référents - développement durable - participant à l'élaboration de l'Agenda 21



1er semestre 2015 : Diagnostic territorial

1. Un état des lieux du territoire de Chalette au regard du développement durable
2. La définition des grands engagements :
 - Participer à une ville pour tous
 - Lutter contre le changement climatique
 - Agir pour l'environnement

Aujourd'hui : Concertation auprès des acteurs et des citoyens

1. Des ateliers de travail ciblés avec des acteurs du territoire :
 - Acteurs de l'éducation : Jeudi 19 février (Ecole Camille Claudel)
 - Acteurs économiques : Mardi 10 mars (Centre Aragon)
 - Acteurs associatifs : Mardi 10 mars (Maison des Associations)



2. Des rencontres avec les habitants dans les 5 quartiers de Chalette :
 - **Lancy** : rue Painlevé, Mardi 28 avril
 - **Bourg** : rue Victor Hugo, Mercredi 29 avril
 - **Vésines** : place de la commune de Paris, Mardi 5 mai
 - **Pontonnerie** : place Camus, Mercredi 6 mai
 - **Kennedy Château-Blanc** : devant l'école Pierre Perret, Vendredi 22 mai

3. L'Agenda 21 sera également présent à la **fête de Chalette** les 6 et 7 juin !
4. Une réunion « remue-méninges » est prévue le 16 juin (de 18h à 20h30) pour travailler sur le programme d'actions. **Vous êtes les bienvenus !**

Grâce à vous, l'Agenda 21 sera finalisé à l'automne 2015 : le temps de l'action et des projets pourra commencer !

Envoyez vos questions et contributions à agenda21@ville-chalette.fr

Voir la rubrique Agenda 21 sur le site internet : www.ville-chalette.fr

